




Révision de la liste des espèces
déterminantes de la flore
vasculaire des ZNIEFF à l'échelle
de la zone biogéographique
méditerranéenne de la région
Auvergne-Rhône-Alpes



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



Révision de la liste des espèces déterminantes de la flore vasculaire des ZNIEFF à l'échelle de la zone biogéographique méditerranéenne de la région Auvergne-Rhône-Alpes

2019

Rédaction

Philippe ANTONETTI, Nicolas BIANCHIN – CBN Massif central
Luc GARRAUD – CBN Alpin

Cartographie

Thierry VERGNE

Relecture

Nicolas BIANCHIN, Luc GARRAUD et Nicolas GUILLERME

Crédit photographique (couverture)

Ranunculus lateriflorus © L. OLIVIER – CBN Massif central

Ce document doit être référencé comme suit :

ANTONETTI Ph., BIANCHIN N. & GARRAUD L. 2019. – *Révision de la liste des espèces déterminantes de la flore vasculaire des ZNIEFF à l'échelle de la zone biogéographique méditerranéenne de la région Auvergne-Rhône-Alpes*. Conservatoire botanique national du Massif central, Conservatoire botanique national Alpin \ Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes, 79 p. + annexes

Conservatoire Botanique National





Révision de la liste des espèces déterminantes de la flore vasculaire des ZNIEFF à l'échelle de la zone biogéographique méditerranéenne de la région Auvergne-Rhône-Alpes

La liste actualisée des espèces déterminantes de flore vasculaire de la zone méditerranéenne, conçue selon la méthodologie proposée par le MNHN contient 474 taxons déterminants (dont quelques taxons de rang supra spécifique) correspondant à une liste de 476 taxons selon le référentiel taxonomique national en vigueur (TAXREF v12.0). Parmi ces taxons, 29 taxons sont considérés comme des espèces confidentielles, dont la présence dans une ZNIEFF donnée ne devra pas être divulguée. **Avec ses 476 taxons, la nouvelle liste propose donc une nette augmentation du nombre d'espèces par rapport aux anciennes listes (350 taxons déterminants ou déterminants avec critères).**

Cette nouvelle liste permet de justifier par des données espèces déterminantes flore 231 ZNIEFF (contre 214 selon l'ancienne liste des espèces déterminantes). Parmi les 75 ZNIEFF non justifiées actuellement par des données d'espèces déterminantes flore, 57 ne possédaient pas également de données d'espèces déterminantes (ou déterminantes avec critères) selon les anciennes listes. De plus, parmi ces 75 ZNIEFF, 69 ZNIEFF sont justifiées a priori par des données d'espèces déterminantes faune, **ce sont donc seulement 6 ZNIEFF qui sont orphelines de données déterminantes flore ou faune.**

En revanche, cette nouvelle liste d'espèces déterminantes pourra être à l'origine de la création de nouvelles ZNIEFF de type I ou extensions de ZNIEFF de type I. Dès à présent, une proposition de 68 nouvelles ZNIEFF de type I ou extensions de ZNIEFF de type I a été faite mais devra être complétée et affinée.

Concernant les ZNIEFF de type II, toutes possèdent des données d'espèces déterminantes selon la liste actuelle des espèces déterminantes.

L'élaboration de cette liste actualisée des espèces déterminantes met également en exergue le travail d'actualisation à réaliser sur la base ZNIEFF par des inventaires, **ce sont en effet 105 ZNIEFF qui pourraient bénéficier d'actualisation de connaissances sur la flore déterminante dont 29 sont prioritaires à court terme.**

Mots clés : ZNIEFF, Auvergne-Rhône-Alpes, espèces déterminantes



Conservatoire botanique national du Massif central

Siège & antenne Auvergne
Le Bourg
43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
Téléphone : 04 71 77 55 65
Télécopie : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr
Site Internet : www.cbnmc.fr

Antenne Limousin
SAFRAN
2, avenue Georges Guingouin
CS80912 - Panazol
87017 LIMOGES Cedex 1
Téléphone : 05 55 77 51 47

Antenne Rhône-Alpes
Maison du Parc
Moulin de Virieu - 2, rue Benay
42410 PÉLUSSIN
Téléphone : 04 74 59 17 93